

International

ALLER AU-DELÀ DES DÉBATS BUDGÉTAIRES, TRANSFORMER NOTRE MODÈLE D'ARMÉE

Louis Gautier

07/09/2026

La défense française est à la croisée des chemins. L'apparition de nouvelles technologies, dans un contexte géostratégique en plein bouleversement, remet en cause son modèle d'armée, comme le montre cette première note du groupe de travail Orion. Pour Louis Gautier, haut fonctionnaire et universitaire, spécialiste des questions internationales, stratégiques et de défense, les débats du printemps dernier sur l'actualisation de la loi de programmation militaire n'ont malheureusement pas permis d'aller au fond des questionnements sur les orientations et le financement de notre défense.

Le groupe de travail Orion

Créé en 2002 et actif lors des trois derniers cycles présidentiels (2007-2017), le groupe Orion réunit élus, chercheurs, hauts fonctionnaires civils et militaires et experts attachés aux valeurs de la gauche (paix, légalité internationale, défense européenne, implication citoyenne) dans une démarche de rigueur analytique et d'indépendance de jugement. De septembre 2026 à début 2027, à l'occasion de la campagne présidentielle, le groupe de travail Orion publiera à la Fondation Jean-Jaurès des notes d'orientation sur les enjeux financiers, capacitaires, institutionnels et doctrinaux de la politique de défense.

Depuis 2015, l'effort budgétaire consacré à la défense en France n'a cessé de croître. Le budget de la mission Défense (hors pensions) est passé de 31 en 2015 à 57 milliards d'euros en 2026 et sa trajectoire pour les prochaines années vient d'être revue à la hausse en juillet 2026¹.

Le budget de la mission Défense représente 2,1% du PIB en 2026 et devrait atteindre 2,5% en 2030². Cette progression s'inscrit dans un mouvement de fond en Europe : l'Allemagne ambitionne d'atteindre dès 2029 la barre des 3,5%, tandis que le Royaume-Uni vise au moins 2,7% en 2030³.

La question budgétaire est cependant seconde par rapport à des choix de politique de défense qui doivent être explicités et démocratiquement débattus, en particulier à l'occasion de la campagne présidentielle. La plupart des acteurs politiques ont d'ailleurs reconnu que l'actualisation de la **loi de programmation militaire** (LPM) n'était qu'une simple étape avant les choix majeurs que devront trancher les responsables du pays après les élections de 2027. Pour notre défense, ces échéances seront décisives et doivent être préparées dès aujourd'hui. Les programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2027 devront non seulement prendre position sur le niveau des dépenses militaires durant leur mandat (2027-2032), mais surtout indiquer les grandes options qu'ils entendent assumer pour notre défense. Un tel débat n'a jamais été aussi crucial pour la sécurité du pays depuis la fin de la Guerre froide.

Les faux-semblants du budget : l'arbre qui cache un contrat opérationnel intenable

Le débat sur l'actualisation de la LPM a révélé que la trajectoire budgétaire constitue une façade qui cache plus que jamais l'absence de discussion sur les besoins et les orientations de la politique de défense.

Face aux révolutions technologiques et à la réévaluation des menaces qui pèsent sur la sécurité de notre pays, nos armées doivent se préparer à effectuer une transformation au moins aussi grande que celle accomplie à la fin de la Guerre froide. L'injonction à « dépenser plus » est trop courte, d'autant qu'il ne faut pas sous-estimer les contraintes qui vont peser sur le débat relatif aux crédits militaires. Nous sommes dans un contexte de grave crise des finances publiques, avec 5,1% de déficit en 2025 et, au mieux, 5% en 2026, soit environ 150 milliards d'euros empruntés chaque année pour boucler le budget, dont la moitié sert à payer les intérêts de la dette⁴.

L'étendue du contrat opérationnel place les armées françaises dans un état de tension difficilement tenable à moyen terme. Les actions exceptionnelles menées par les forces françaises début 2026 à l'occasion de la crise au Moyen-Orient ont démontré leur réactivité et leur agilité. Nous avons su soutenir nos partenaires émiriens, qataris et chypriotes, rappelant une fois encore notre fiabilité. Néanmoins, la situation a aussi révélé les moyens limités de nos armées et la

difficulté que nous pourrions avoir à affronter plusieurs engagements simultanés dans des environnements beaucoup moins permissifs qu'auparavant.

Ce constat est documenté dans les tableaux capacitaires eux-mêmes. Le format 2030 issu de la LPM actualisée fait apparaître des parcs d'équipements en décalage par rapport aux ambitions de défense du territoire national, à la fois hexagonal et ultramarin, y compris de notre zone économique exclusive (ZEE), tout en maintenant une capacité d'action extérieure volontariste. Sur les segments lourds, nos parcs sont inférieurs au « modèle d'armée 2015 » conçu en 1996. En 2024, la France disposait de 200 chars lourds, 70 canons CAESAR, 200 avions de combat, 15 navires de premier rang⁵... L'objectif affiché de commander un corps d'armée à deux divisions d'ici 2030 est encore loin de pouvoir être tenu avec des impasses majeures sur la défense sol-air d'accompagnement ou les feux dans la profondeur. La France possède à ce stade des moyens très limités pour faire face aux drones, ce qui pourrait peser en cas d'engagement dans un conflit similaire à l'Ukraine. L'investissement sur les lance-roquettes ne couvre par exemple que 10 à 30% du besoin d'un corps d'armée à l'horizon 2035, alors même que la France souhaiterait pouvoir diriger un corps d'armée.

L'explication se lit dans les documents de programmation : donner la priorité à tout, c'est ne rien prioriser. En 2022, la [revue nationale stratégique](#) listait dix objectifs stratégiques pour que la France « assure son rôle de puissance d'équilibres » au risque, faute d'une hiérarchie suffisante des priorités et d'un manque de moyens, de n'être qu'une politique équilibriste, menacée en permanence d'un faux pas.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Refonder le modèle d'armée est un pré-requis du débat budgétaire

La question budgétaire est cruciale, mais ajouter des crédits ne doit pas amener à consolider un modèle menacé d'obsolescence.

Le malaise s'est cristallisé à l'occasion du vote de l'actualisation de la LPM. Les sénateurs, notamment en désaccord sur la « sincérité » du budget de la défense, ont proposé d'ajouter 14 milliards à l'enveloppe pour atteindre 450 milliards sur la période 2024-2030. En définitive, le débat est resté principalement concentré sur les finances, sans apporter une clarification des objectifs.

De surcroît, alors que la menace d'un engagement majeur dans les prochaines années sous-tend l'ensemble de l'exercice de programmation, le texte fixe des ambitions capacitaires pour 2030, mais n'en prévoit la réalisation effective qu'à l'horizon 2035.

Les livres blancs et les revues stratégiques ont décrit avec lucidité l'évolution des menaces. Pourtant, alors que l'invasion de l'Ukraine en 2022 et l'arrivée au pouvoir de Donald Trump ont radicalement modifié le contexte de sécurité, rien n'a changé concernant le modèle d'armée français. Toujours décrit comme « complet », il est certes relativement polyvalent mais surtout principalement configuré sur le plan conventionnel par la logique de projection de forces prévalant depuis trente ans. Dans ce contexte, il est nécessaire de revoir les priorités.

Réévaluer les crédits peut nécessiter de faire sauter les verrous des précédents arbitrages

Toute modification des priorités en matière de défense se heurte à la contrainte structurelle d'une trajectoire rigidifiée par les engagements passés. Cette rigidification risque de nous empêcher d'être aux rendez-vous des sauts technologiques nécessaires (intelligence artificielle, cloud de combat, spatial, quantique, hypervélocité...) ou, tout simplement, des besoins conventionnels plus importants en cas de confrontation majeure.

Ce verrouillage opère à trois horizons :

- à très court terme d'abord, le report de charges (les factures reçues mais non payées au 31 décembre) a été multiplié par deux depuis 2021 et représentait 22% des crédits hors masse salariale en 2025. Cette pratique permet au ministère des Armées de tenir ses ambitions. Cette cavalerie budgétaire a toutefois un coût, et celui-ci explose : les intérêts moratoires payés aux prestataires du ministère ont été multipliés par cinq depuis 2022 et pourraient représenter de l'ordre de 70 millions en 2026 ;
- sur le moyen terme, les restes à payer (au titre des contrats déjà signés) avoisinaient 117 milliards d'euros en 2025 (soit l'équivalent de deux années de dépenses pour les armées) et pourraient atteindre 131 milliards à la fin de l'année 2026. Pour le seul programme « Équipement des forces », plus des deux tiers des crédits ouverts en 2026 ont ainsi déjà été

préemptés par le passé, sans que l'injection de nouveaux crédits ne desserre cette contrainte⁶ ;

- à plus long terme, les grands programmes de remplacement d'équipements stratégiques absorbent une part importante de l'enveloppe budgétaire de la décennie à venir, contribuant à une rigidification du budget. D'autres contraintes budgétaires s'ajoutent enfin à cette tendance, tels que nos engagements extérieurs, en particulier en cas de mise en œuvre de la coalition des volontaires en Ukraine.

Fort de ce constat, on ne voit pas comment le/la président/e élu/e en 2027 pourrait porter de nouvelles priorités sans remettre à plat l'ensemble.

À cette contrainte budgétaire s'ajoute un déficit de transparence. L'actualisation de la LPM a été l'occasion d'une avalanche de chiffres et de promesses de la part du gouvernement : +53% sur les munitions, soit 26,3 milliards d'euros « sur la période, sur toutes les gammes de munitions » ; 6,9 milliards sur la lutte anti-drones ; 11,8 milliards sur « l'IA, le quantique et le cyber », qui sont vraisemblablement les mêmes milliards que ceux annoncés dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 » ; 300 millions d'euros supplémentaires chaque année pour la préparation opérationnelle. Au grand jeu des annonces, les enveloppes financières se superposent, se mélangent et se recyclent à volonté, et tout le monde s'y perd.

Ce faisant, l'acceptabilité de l'effort de défense auprès des Français est affaiblie car il devient sujet à interprétations et circonvolutions politiciennes. Cette logique ne peut durer. L'acceptation politique et sociale de la dépense militaire sera d'autant plus forte que sa destination sera honnêtement expliquée, débattue et acceptée. Le débat doit sortir de la logique des ratios (pourcentages du PIB) et des enveloppes chiffrées pour se concentrer sur un modèle physique, financièrement soutenable et cohérent dans le temps.

Oser le débat stratégique pour définir un nouveau modèle d'armée

Quelles que soient les priorités stratégiques qui seront fixées à nos armées en 2027, il est déjà possible de formuler quelques principes afin de se projeter dans l'avenir, à différents horizons.

La politique de défense française sous la V^e République a connu deux grands cycles historiques. Le premier, ouvert dans les années 1960, a été celui de la dissuasion nucléaire et de la création de nos forces stratégiques. Le deuxième, engagé dans les années 1990, fut celui de la professionnalisation et de la priorité donnée à la projection de nos forces au service de la paix. Un troisième commence.

Il est marqué par le retour du risque d'un conflit de haute intensité en Europe, la révolution de l'IA et la robotisation du champ de bataille. Il y a eu pour notre défense le cycle de l'indépendance nationale, puis pour nos armées celui de l'interdépendance avec nos alliés. Le nouveau cycle qui s'ouvre est celui de la nécessaire conjonction de notre souveraineté militaire et d'une souveraineté européenne de défense et de sécurité. Celle-ci doit s'affirmer pour rétablir un rapport de forces favorable aux Européens et éviter leur vassalisation technologique.

L'enjeu pour nos armées est désormais de concentrer leurs moyens pour retrouver des marges de manœuvre afin de crédibiliser le rapport de force avec la Russie, tout en garantissant la pérennité de notre souveraineté, notamment en matière de dissuasion. Pour ce faire, il convient de renoncer à des équipements qui ne sont plus adaptés aux conditions d'une guerre transformée par plusieurs révolutions militaires, notamment celle de l'IA et de la dronisation. Garantir notre capacité « bonne de guerre », c'est d'abord effectuer une revue complète de nos équipements, en valorisant la protection, la discrétion et la complémentarité des moyens pour obtenir les effets recherchés.

Il faut pour cela interroger la pertinence de maintenir en service des capacités déjà vulnérables dans les conditions actuelles de la guerre, en particulier du fait de l'extension de la « zone de mort⁷ » et de la plus grande transparence des théâtres d'opération. Les exercices menés par l'OTAN avec les Ukrainiens confirment le besoin d'adaptation des armées occidentales à la conduite des combats du fait de la combinaison active des drones et de l'IA. Il faut donc accélérer le retrait des matériels devenus vulnérables, les adapter ou en préférer d'autres plutôt que de financer la maintenance d'équipements vulnérables.

Selon cette même logique, les programmes d'équipements ne doivent pas seulement prendre en compte le risque d'obsolescence technique et technologique, mais aussi offrir la possibilité de s'adapter à de nouvelles façons de faire la guerre, qui sont en train d'être inventées et vont continuer à évoluer. Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'un nouveau cycle qui nous invite à briser une logique capacitaire fondée sur la reproduction de générations successives des grands programmes d'équipements depuis les années 1960.

Alors que nous avons un temps d'avance par nos investissements continus et réguliers dans la défense, l'enjeu qui se dresse devant nous est l'ouverture de ce troisième cycle. L'heure est à la définition d'un nouveau modèle d'armée, technologiquement adapté et qui s'appuiera aussi sur nos alliés européens.

La trajectoire des crédits militaires doit permettre de répondre aux enjeux géostratégiques pour la

France et ceux-ci être compris de nos concitoyens. Dans le cadre de la campagne électorale qui se lance, les candidats et candidates à l'élection présidentielle devront prendre prochainement position dans ce débat devant les Français.

1. « [Projet de loi de finances pour 2015 : Défense : équipement des forces](#) », Sénat, 20 novembre 2014 ; « [Projet de loi de finances des Armées 2026 – LPM année 3](#) », ministère des Armées et des anciens combattants, 2026.
2. « [Actualisation de la LPM : la France intensifie son effort de réarmement](#) », ministère des Armées et des Anciens combattants, 18 août 2026.
3. « By 2030, Germany plans to spend €188.4 billion – 3.7 per cent of GDP – twice the UK figure of £79.1 billion (2.7 per cent of GDP) », dans Peter Watkins, « [Will NATO be convinced by the UK Defence Investment Plan](#) », Chatham House, 6 juillet 2026.
4. Voir « [Déficit de la France fin 2025](#) » : 152 milliards, dont 66 pour payer les intérêts de la dette.
5. « [Rapport annexé au projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense](#) », Légifrance.
6. « [Analyse de l'exécution budgétaire 2025. Mission Défense](#) », Cour des comptes, avril 2026.
7. La zone de mort, ou « kill zone », est l'espace physique où un belligérant est capable de frapper. Avec le développement des drones, notamment dans le conflit russo-ukrainien, cet espace s'est considérablement étendu.